

Conservatoire de Musique de Cherbourg-en-Cotentin

Conservatoire de Musique de Cherbourg-en-Cotentin

Rue Gibert, Cherbourg-Octeville, 50100 Cherbourg-en-Cotentin

☎ 02 33 94 22 77

Email : conservatoire@ville-cherbourg.fr



ÉCOLE DE
MUSIQUE

CHERBOURG
en Cotentin

Conservatoire de Musique de Cherbourg-en-Cotentin

Envie d'apprendre à jour d'un instrument ? De chanter dans une chorale ? D'intégrer un groupe pour vous initier ou vous perfectionner au jazz ? De trouver un lieu de répétition pour les musiques actuelles ? Enfant à partir de 5 ans, ado, adulte débutant ou grand amateur, le Conservatoire de Cherbourg peut répondre à vos besoins.

Le Conservatoire à Rayonnement Communal est un établissement municipal d'enseignement artistique spécialisé, le plus important de la Manche avec 25 enseignants et environ 750 élèves, et le seul contrôlé et classé par l'Etat.

Les activités

Pas moins de 23 disciplines différentes vous sont proposées : 16 instruments, la formation musicale générale, des chorales pour tous les âges, des orchestres pour tous niveaux, des ateliers Musique et Handicap, Technique Vocale ou Jazz, des cours d'éveil, sans oublier les studios de musiques actuelles.

Tout au long de l'année, profitez d'un enseignement riche, diversifié et de qualité, avec des cours hebdomadaires, des projets collectifs, des master class et des mini-concerts dans divers lieux de la ville. Vous pouvez choisir un cursus complet (formation musicale, instrument, pratique collective) ou un parcours allégé sous forme d'ateliers ou d'une pratique collective seule (orchestre ou chorale).

Au-delà de sa mission d'initiation et de formation, le Conservatoire joue également tout son rôle de soutien des pratiques en amateur, de sensibilisation et d'élargissement des publics :

- Interventions d'un enseignant spécialisé dans les écoles maternelles et primaires de la ville, activités dans le cadre des TAP.
- Accueil de diverses structures de pratique amateur (chorales, publics en difficulté ou en situation de handicap) dans le cadre de conventions de mises à disposition de salles.

Les cours en détails



L'Eveil Musical, pour les petits (grande section et/ou CP) :

Il a pour but d'affiner la sensibilité musicale, la perception auditive et le sens rythmique, de développer la maîtrise du corps et les moyens d'expression, par des activités vocales, gestuelles, instrumentales et d'écoute.



La Formation Musicale, dès le CE1 :

Education de l'oreille et du sens rythmique, acquisition des bases théoriques et culturelles, apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Obligatoire pour tout apprentissage instrumental.

Pour la 1^{re} année (IM1), la participation à la chorale IM1 est fortement encouragée, elle permet une pratique musicale complémentaire des cours de formation musicale.



L'apprentissage instrumental :

Les nouvelles places sont attribuées **en priorité aux élèves ayant commencé une scolarité et sur examen des dossiers.**

A la rentrée 2016/2017, les enfants inscrits en 1^{ère} année de Formation Musicale (dès le CE1) pourront :

1. Participer au parcours découverte : 1 séance par instrument en s'inscrivant sur les créneaux proposés par les enseignants. Toucher, porter, souffler, pincer, frapper, écouter, pour développer ses connaissances et trouver l'instrument coup de cœur !

2. Pour ceux qui sont sûrs de leur choix : demander une inscription simultanée en instrument et en formation musicale. **Attention** : Les demandes seront traitées au cas par cas, sous certaines conditions (selon l'instrument : taille, morphologie, dentition...), en fonction des places disponibles et avec une priorité aux enfants préalablement inscrits en Eveil primaire.

Bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone

Cuivres : cor, trompette, trombone, tuba

Cordes frottées : violon, alto, violoncelle, contrebasse

Percussions : percussions classiques (xylophone, vibraphone, timbales, etc.), batterie

Instruments polyphoniques : guitare, piano

NB : les cours de Formation Musicale sont obligatoires pendant toute la durée du cursus instrumental, jusqu'à la fin du 2^e cycle au minimum et jusqu'à la fin du 3^e cycle pour les élèves poursuivant un 3^e cycle instrumental.

Les adultes :

Grands débutants ou amateurs confirmés, les adultes sont accueillis en classes instrumentales dans la limite des places disponibles. Des cours de formation musicale spécifiques leurs sont proposés.

Le cursus :

Le cursus instrument et formation musicale est organisé en 3 cycles, depuis le 1^{er} cycle de découverte et d'initiation jusqu'au 3^e cycle qui délivre le Certificat d'Etudes Musicales et conduit à une pratique amateur autonome de niveau confirmé.

La progression des élèves fait l'objet d'une évaluation continue, complétée par des examens de fin de cycles.

La scolarité inclut régulièrement des « auditions » (productions en public) et favorise le décloisonnement par des projets rassemblant des élèves de différentes classes.

Cycles	Formation Musicale	Formation Musicale Adultes	Formation Instrumentale
Eveil (facultatif)	Eveil Maternelle 45 mn / semaine		
	Eveil Primaire 1h / semaine		
1 ^{er} cycle	IM1 1h / semaine	Adultes 1 1h / semaine	Parcours découverte (enfants) Ou admission en 1 ^{er} cycle *
	IM2 1h15 / semaine	Adultes 2 1h / semaine	1 ^{er} cycle 25 mn / semaine 3 à 5 ans
	IM3 1h15 / semaine	Adultes 3 1h30 / semaine	
	IM4 1h30 / semaine		
2 ^e cycle	DP 1h30 / semaine	Adultes 4 1h / semaine	2 ^e cycle 40 mn / semaine 3 à 5 ans
	DE 1h30 / semaine	Adultes 5 1h / semaine	
	DM 3 modules de 1/2 h à 3/4 h à valider en 1 à 3 ans		
3 ^e cycle	CEM 4 modules de 3/4 h à valider en 1 à 4 ans		3 ^e cycle 1h / semaine 2 à 4 ans

* sous conditions et en fonction des places disponibles.

Les Pratiques collectives (orchestres et chorales) :

Fortement encouragées en complément de l'apprentissage instrumental, elles peuvent aussi être suivies seules, sous condition de validation des aptitudes et/ou acquis nécessaires par l'enseignant.

Elles permettent une mise en application des apprentissages, le développement de l'écoute, l'acquisition de réflexes propres au jeu collectif, avec le plaisir de jouer ensemble !

Pratiques collectives		
Chant Choral	Cordes frottées	Vents et percussions
Chorale IM1 Enfants inscrits en FM IM1 Et/ou âgés de 7 à 8 ans ¾ h / semaine	Orchestre Petites cordes 1 ^{er} cycle 2 ^e et 3 ^e années 1h / semaine	Harmonie Junior 1 ^{er} cycle 2 ^e année à 2 ^e cycle 2 ^e année 1h / semaine
Chœur enfants 1h / semaine 8 - 11 ans	Orchestre à cordes Junior 1 ^{er} cycle 4 ^e année à 2 ^e cycle 2 ^e année 1h / semaine	Orchestre d'Harmonie Municipal « Union Lyrique »* À partir du 2 ^e cycle 3 ^e année 2h / semaine
Ensemble vocal jeunes 1h30 / semaine 12 - 18 ans	Orchestre A partir du 2 ^e cycle 3 ^e année Vents et percussions selon les programmes 2h / semaine	
Chœur adultes 2h / semaine		

* partenariat Conservatoire et Orchestre d'Harmonie de Cherbourg-en-Cotentin.

+ Ensemble de guitares et **NOUVEAUTE 2016/2017 : Bid-Band jazz** (à partir du 2^e cycle 3^e année : saxophones, trompettes, trombones, piano, basse, batterie).

Les Ateliers :

Ateliers de technique vocale : Cours collectifs de 45 minutes à 1h, accessibles par ordre de priorité aux membres du chœur adultes, aux élèves du CRC, aux personnes ayant des bases de formation musicale et/ou membres d'un autre chœur.

Ateliers jazz : niveau début de 2^e cycle minimum, cours collectifs d'1h30. Les groupes sont constitués par l'enseignant en début d'année scolaire en fonction des places disponibles et des profils des participants.

Ils permettent d'appréhender par la pratique les éléments constitutifs du langage jazz (rythme, harmonie, phrasé), les différents styles, et bien sûr l'improvisation. Ils sont complétés par des cours d'harmonie jazz (théorie et écriture).

Initiation jazz jeunes : adolescents niveau début de 2^e cycle minimum, 1h / semaine.

Ce cours offre aux jeunes l'opportunité d'aborder ce courant musical majeur, source des musiques actuelles amplifiées, de s'initier aux grilles d'accord et à l'improvisation.

Ateliers musique et handicap : ils proposent une pratique musicale pour la plupart des situations de handicap, grâce à une pédagogie et à des outils adaptés et personnalisés. Inscrits par leur famille ou leur structure d'accueil, une cinquantaine d'élèves de tous âges (à partir de 7 ans) sont accueillis en cours collectifs ou semi-collectifs selon leur profil.

Le travail personnel :

Quels que soient le niveau et le projet de l'élève, c'est une condition essentielle pour apprendre, progresser, se faire plaisir : revoir chaque semaine les leçons de formation musicales, pratiquer quotidiennement son instrument.

Il est donc nécessaire de disposer d'un instrument adapté à la maison.

Locations d'instruments :

Le CRC propose des locations pour les 1^{res} années, dans la limite des disponibilités, pour tous les instruments enseignés sauf : guitare, piano, percussions, batterie.

Les classes de piano :

Avoir un véritable piano est impératif, à l'exclusion de tout instrument électronique. Les enseignants pourront vous guider parmi les différentes solutions : achat neuf ou d'occasion, location.

Les musiques actuelles :

Le CRC dispose de trois studios dédiés aux musiques actuelles amplifiées et d'une régie d'enregistrement. Les groupes amateurs sont accueillis dans les studios pour un trimestre ou plus selon les projets et le planning d'occupation.